

cepter soixante cents par piastre de leurs créances, et, pour les y engager, elle ajouta un article à sa constitution décrétant que les obligations en question sont "par le présent déclarées créer un contrat valable entre l'Etat et tous et chacun des détenteurs des dites obligations, lequel contrat, l'Etat ne pourra par aucun moyen et d'aucune manière invalider ; pourvoyant aussi au prélèvement d'une taxe annuelle dont le produit serait strictement appliqué au paiement de l'intérêt de ces obligations. Elles devaient porter un intérêt de sept pour cent. Mais quand la réduction de la dette fut effectuée, l'Etat changea de nouveau sa constitution, stipulant qu'il ne serait payé sur ces obligations que deux par cent, à moins que leurs détenteurs ne voulussent accepter de nouveaux papiers pour soixante-quinze pour cent de leur valeur ; dans ce cas on leur accorderait quatre pour cent d'intérêt.

L'Arkansas dans le but d'aider la construction de chemin de fer et autres travaux, émit des obligations pour quelques millions de dollars. Mais lorsque les obligations furent vendues à de hauts prix, et que le produit eut été employé dans des améliorations permanentes, on fit la découverte importante que la constitution exige qu'on appelle les *oui* et les *non* pour la passation de tous les statuts, et que le registre ne prouve pas que cette formalité ait été observée dans la passation de l'acte des obligations. On se hâta alors de trouver un cas embrassant toute la question et de le soumettre à la Cour Suprême de l'Etat même, laquelle cour décida que ces obligations étaient inconstitutionnelles et nulles. Sur ce fait, un journal influent de l'Etat publia un article félicitant le peuple de l'Arkansas de ce qu'il était débarrassé "d'un grand fardeau qui pesait sur ses épaules." Il n'exprimait aucune sympathie en faveur des possesseurs d'obligations dont l'argent avait été reçu et approprié.

Le dernier cas, qui est le pire sous certains rapports, est celui du Tennessee. Après des années de temporisation fort honteuse pour un grand Etat, le Tennessee et ses créanciers s'entendaient sur le chiffre de soixante pour cent pour régler finalement les obligations de l'Etat. Le compromis fut ratifié par la législature, et les vieilles obligations furent en grande partie changées pour de nouvelles d'une valeur de quarante pour cent en moins. Mais à peine ces nouvelles obligations furent-elles émises que le Tennessee, ayant subi un mouvement de politique révolu-

tionnaire et une élection, les mit à néant ainsi que l'entente qui leur servait de base. Sans consulter les créanciers en aucune manière, on fit une loi pour substituer aux nouvelles émissions d'autres émissions, plus nouvelles encore, à cinquante cents par dollar ; et son premier magistrat d'aujourd'hui, le gouverneur Bate, a l'honneur de passer pour avoir déclaré dans une adresse publique que "si les créanciers n'acceptent pas cette somme, ils peuvent aller pourrir." Pour l'amour d'un dix cents par piastre, le Tennessee est disposé à rompre son engagement avec les hommes qui lui ont fourni l'argent pour exécuter ses plus précieuses améliorations publiques, les meilleurs amis qu'il a jamais eus ; et en agissant ainsi, il fait voir au monde quelle estime il a de sa propre réputation d'honnêteté. Ce n'est pas exagéré de dire qu'aux yeux de la majorité des Tennesseens l'honneur de leur Etat est un article à très-bas prix.

Mais c'est surtout dans les apparences de compromis que les Etats banqueroutiers ont fait preuve de tant de sagacité et de ruse. Sans répudiation directe et pourtant sans payer, ils ont réussi à se débarrasser d'une grande partie des dettes qu'ils ne pouvaient contester. Manifestant une grande sympathie pour leurs créanciers non payés, mais en même temps se déclarant très pauvres eux-mêmes, ils ont passé des lois pour régler avec eux au moyen de nouveaux papiers réduisant de beaucoup leurs engagements originaux, ayant grand soin de ne laisser aucun espoir de meilleurs termes aux créanciers qui pourraient refuser le nouvel arrangement. Les créanciers, contents d'avoir quelque chose, ont accepté ce qui leur était offert. La Caroline du Nord paya une grande partie de ses dettes par de nouvelles obligations portant un intérêt moins élevé, à quinze, vingt-cinq, trente-trois et un tiers, et quarante cents par dollar. La Caroline du Sud, après avoir rejeté d'un coup \$6,000,000 de ses obligations, paya la balance à cinquante cents par dollar. De la même manière l'Alabama réduisit une dette onéreuse à des proportions beaucoup plus commodes. Le Minnesota, après avoir fait attendre ses créanciers pendant vingt-trois ans, leur donna de nouvelles obligations à cinquante cents par dollar, tout en reconnaissant, dans l'acte d'arrangement, la justice de la réclamation totale. La Virginie, la Louisiane et le Tennessee, comme nous l'avons vu, ont adopté des pratiques encore plus rusées. Au moyen de divers "arrange-